



[Accueil](#) > Signature d'une Convention de partenariat Dans le domaine de mobilisation des compétences des Marocains Résidant à l'Etranger au service du développement de l'Economie Sociale à travers l'accompagnement du développement des coopératives

Signature d'une Convention de partenariat Dans le domaine de mobilisation des compétences des Marocains Résidant à l'Etranger au service du développement de l'Economie Sociale à travers l'accompagnement du développement des coopératives

28 décembre 2020

Signature d'une Convention de partenariat Dans le domaine de mobilisation des compétences des Marocains Résidant à l'Etranger au service du développement de l'Economie Sociale à travers l'accompagnement du développement des coopératives



Il a été procédé le lundi 28 décembre 2020, à la signature d'une convention de coopération entre le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale, le Ministère délégué chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et l'Office du Développement de la Coopération. Cet accord s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour améliorer l'efficacité et l'efficacités des programmes destinés aux Marocains Résidant à l'Etranger, de les mobiliser au service du développement du Maroc et de renforcer les services qui leur sont adressés, et ce conformément à la sollicitude et l'attention qu'accorde Sa Majesté le ROI, que Dieu l'assiste, pour cette catégorie de nos citoyens résidant à l'étranger.

Cette convention vise à établir un partenariat entre les deux Ministères, en mettant en place un programme de coopération et de coordination sur les questions liées au développement de l'économie solidaire et le développement des coopératives au Maroc. Elle porte également à l'encouragement des investissements des marocains résidant à l'étranger dans ce domaine, tout en bénéficiant de leurs expertises et de leur savoir-faire au service du développement des coopératives au niveau territorial.

Par ailleurs, cette convention vise à échanger des informations sur les coopératives au niveau des régions du Royaume afin de leur apporter un soutien et une assistance lors de la phase de création et post création, et ce, à travers la mise en œuvre du programme d'accompagnement et de renforcement des capacités des coopératives, avec l'assistance des compétences des MRE.

Un plan d'action 2021-2030 sera mis en place visant l'accompagnement de 80% des coopératives d'artisanat et du tourisme par les MRE durant les dix prochaines années.

La cérémonie de signature de cette convention a été présidée par, Mme Nadia Fettah, Ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale, Mme Nezha El-OUAFI, Ministre Déléguée auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et des Marocains Résidant à l'Etranger, chargée des Marocains Résidant à l'Etranger, et M. Youssef Hosni, Directeur de l'Office du Développement de la Coopération.

Source URL:

<http://test.odco.gov.ma/fr/content/signature-dune-convention-de-partenariat-dans-le-domaine-de-mobilisation-des-comp%C3%A9tences-des>